



Structure d'accueil

Demande de modification durable d'inscription – « La Marmaille »

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

A partir du :

Cette feuille est à remettre, au plus tard un mois précédant la date souhaitée du changement, en mains propres au personnel éducatif de la structure.

Les modifications sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil.

Inscrivez la(les) nouvelle(s) prestation(s) souhaitée(s) :

Prestations	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
« Accueil » (A) De 06h30 à 08h00					
« Accueil » (B) De 08h00 à 11h30					
« Demi-heure » (G1) De 11h30 à 12h00					
« Accueil midi + repas » (C2) De 11h35 à 13h30					
« Demi-heure » (G2) De 13h00 à 13h30					
« Accueil » (D) De 13h30 à 16h00					
« Accueil » (E) De 16h00 à 18h30					
« Journée avec repas » (F) (Uniquement pour le mercredi) De 06h30 à 18h30					

Deux modifications d'horaires sur l'année scolaire sont autorisées (durée minimale de la nouvelle prestation : 3 mois).

Merci d'indiquer ci-dessous la raison du changement :

.....

.....

.....

Ardon, le :

Signature :